



Six jeunes par jour à l'hôpital pour abus d'alcool

Chaque jour, en moyenne 6 jeunes âgés de 12 à 17 ans sont admis à l'hôpital en raison d'une consommation abusive d'alcool. Ces chiffres toujours élevés, collectés par l'Agence InterMutualiste (AIM), sont inquiétants. « La consommation d'alcool à un jeune âge peut causer des dommages graves et permanents », affirme le Docteur Michael Callens de l'AIM.

Par rapport à 2017, le nombre de jeunes âgés de 12 à 17 ans ayant été admis aux urgences parce qu'ils avaient (beaucoup) trop bu a légèrement diminué. En 2018, on dénombrait 2 234 cas, soit 30 jeunes par 10 000 dans cette tranche d'âge, contre 2 334 l'année précédente. C'est cependant le seul point positif. En effet, malgré cette légère diminution, les chiffres restent inquiétants. Pour donner une idée de l'ampleur du problème, les chiffres sont jusqu'à trois fois plus élevés en Belgique qu'aux Pays-Bas où, chaque année, 700 à 900 jeunes se retrouvent à l'hôpital pour consommation abusive d'alcool.

116, c'est le nombre de jeunes âgés de 12 et 13 ans qui ont été admis à l'hôpital sous l'emprise de l'alcool. Un constat très alarmant, car il s'agit du plus grand nombre jamais enregistré dans cette tranche d'âge. Chez les jeunes de 12 à 17 ans, la consommation abusive d'alcool est pratiquement aussi élevée chez les garçons que chez les filles. Ce phénomène est davantage observé dans les groupes vulnérables (jeunes ayant droit à l'intervention majorée).

Quatre verres d'alcool en deux heures pour une femme, six pour un homme : telle est la définition de la consommation ponctuelle immodérée d'alcool (« *binge drinking* ») selon l'Association flamande pour les problèmes d'alcool et autres drogues (VAD). Une personne qui boit trop risque une intoxication alcoolique et un séjour aux urgences d'un hôpital. Les effets de l'abus d'alcool sont d'autant plus néfastes chez les jeunes.

« À court terme, l'alcool peut notamment provoquer une baisse de conscience, une hypothermie et des convulsions, et accroître le risque d'accidents et de traumatismes », explique Michael Callens. « La consommation d'alcool chez les jeunes peut être à l'origine de lésions cérébrales permanentes, ce qui conduit à une baisse des résultats scolaires et une diminution de leurs chances sur le marché du travail. À plus long terme, elle peut également causer une cirrhose du foie, des maladies cardiovasculaires et différentes formes de cancer. »

Les personnes qui se mettent à boire dès le plus jeune âge sont davantage susceptibles de développer une dépendance à l'alcool. Le coût social est alors particulièrement élevé. Nous devons tout mettre en œuvre afin de réduire la consommation d'alcool. Dr Thomas Orban : « C'est possible en adoptant un ensemble de mesures. La prévention est essentielle, mais la réglementation aussi. Nous constatons par exemple que le Conseil supérieur de la Santé recommande de fixer à 18 ans l'âge légal pour acheter de l'alcool. En Belgique, à l'heure actuelle, il est encore possible d'acheter des bières, vins et mousseux dès 16 ans. Nous sommes parmi les derniers en Europe à ne pas encore l'avoir interdit. »

Annexe : statistiques de l'Atlas AIM

Pour plus d'informations ou pour tout entretien avec les chercheurs :

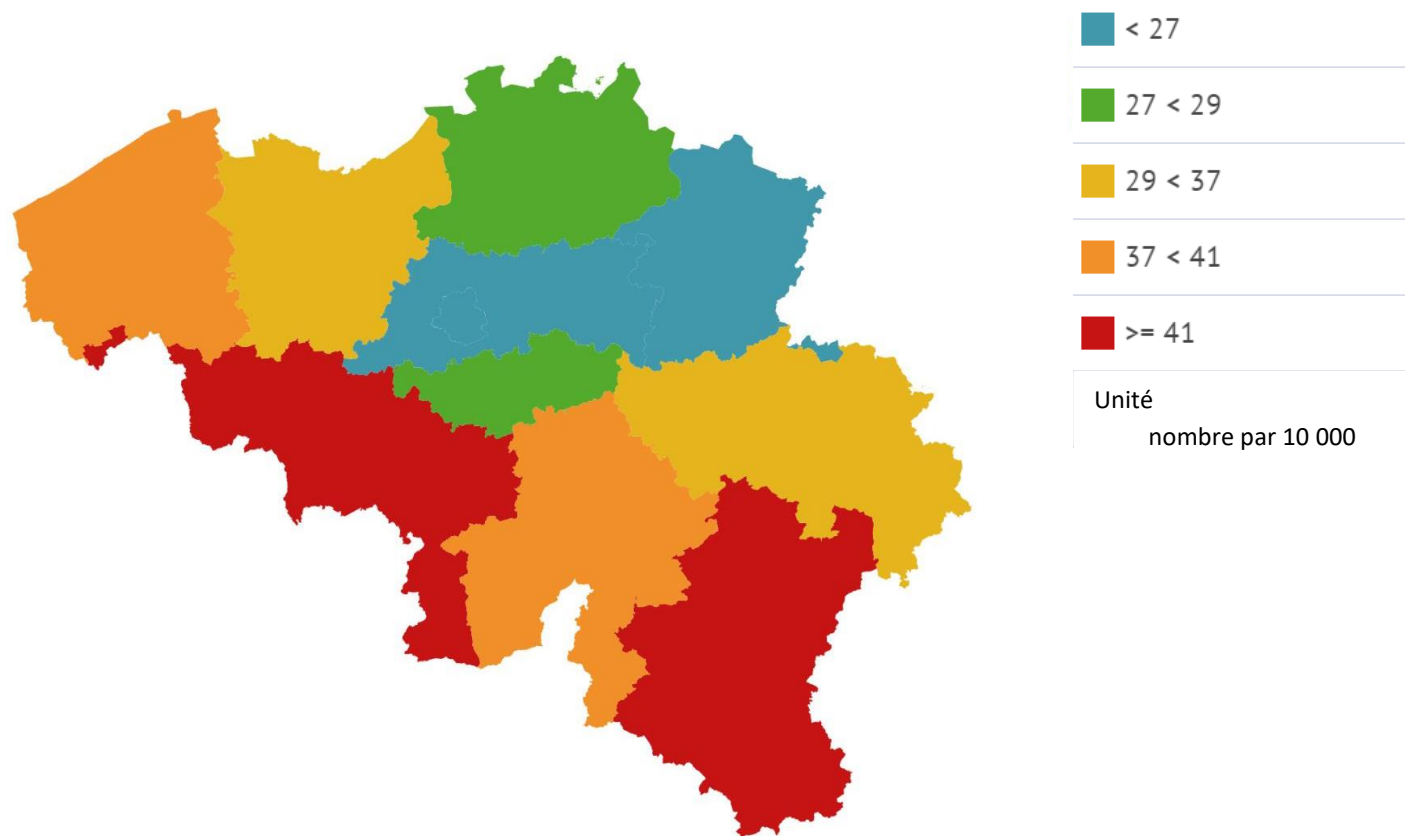
Simon Vandamme, responsable communication

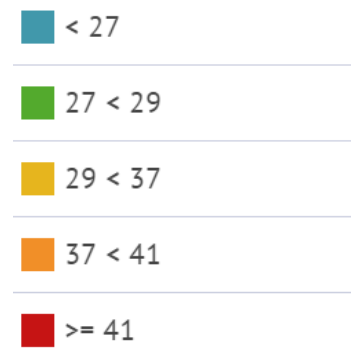
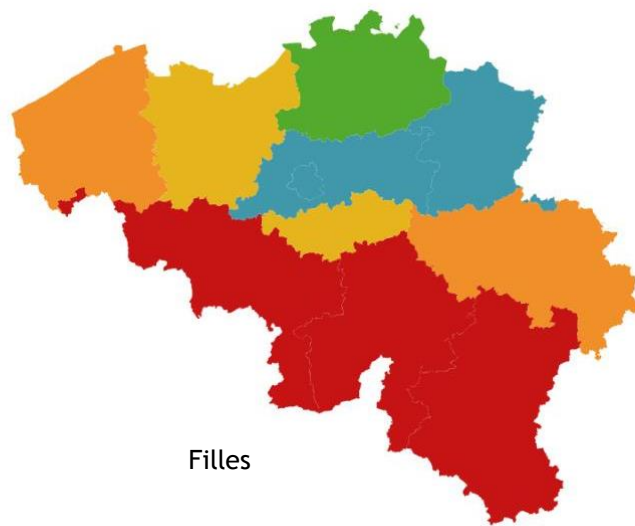
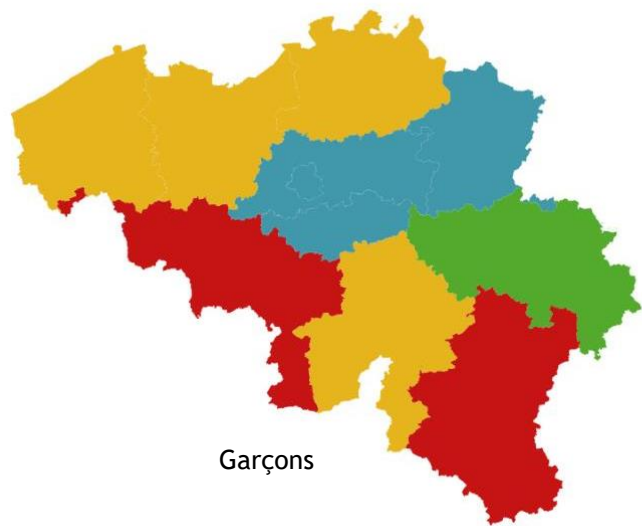
Tél. : 0479 66 03 23

Statistiques issues de l'Atlas AIM

(SOURCE & méthodologie (métadonnées): <http://atlas.aim-ima.be/base-de-donnees>)

Proxy intoxication alcoolique 12-17 ans, 2018





Unité
nombre par 10 000

Proxy intoxication alcoolique, évolution par catégorie d'âge

Belgique										
	12 - 17 ans		18 - 29 ans		30 - 44 ans		45 - 64 ans		65 ans et +	
	Nombre par 10 000	Nombre absolu	Nombre par 10 000	Nombre absolu	Nombre par 10 000	Nombre absolu	Nombre par 10 000	Nombre absolu	Nombre par 10 000	Nombre absolu
2008	28	2083	61	9458	62	13429	78	21878	52	9878
2009	29	2141	63	9907	65	13984	83	23655	56	10683
2010	30	2153	65	10217	64	13819	84	24280	59	11364
2011	30	2140	67	10703	65	13982	86	25026	62	12320
2012	30	2189	68	10856	66	14138	88	25775	66	13245
2013	31	2263	71	11278	67	14336	90	26499	68	13950
2014	32	2290	71	11289	68	14533	90	26416	71	14802
2015	31	2202	70	11171	68	14355	90	26765	72	15313
2016	30	2160	70	11253	69	14666	90	26822	76	16340
2017	32	2334	72	11532	68	14357	90	26734	78	17093
2018	30	2234	73	11684	70	14863	91	27297	80	17821

Proxy intoxication alcoolique, évolution par province

Provinces	Antwerpen		Bruxelles-Capitale		Hainaut		Limbourg		Liège	
	Nombre par 10 000	Nombre absolu	Nombre par 10 000	Nombre absolu	Nombre par 10 000	Nombre absolu	Nombre par 10 000	Nombre absolu	Nombre par 10 000	Nombre absolu
2008	18	216	18	119	41	386	16	89	31	231
2009	18	210	21	137	44	405	18	97	37	272
2010	20	231	23	151	47	424	22	116	32	237
2011	24	279	19	132	45	406	16	83	32	234
2012	23	267	18	125	40	369	17	91	34	246
2013	28	320	17	122	39	362	19	100	33	243
2014	28	316	17	123	44	407	19	97	38	279
2015	28	314	16	116	45	419	21	107	32	238
2016	27	307	15	108	40	372	19	98	30	220
2017	29	342	17	130	42	395	20	103	38	284
2018	28	336	18	133	41	389	24	126	32	239

*Les personnes dont le domicile est inconnu ne sont pas reprises dans ce tableau

	Luxembourg		Namur		Flandre orientale		Brabant flamand		Brabant wallon		Flandre occidentale	
	Nombre par 10 000	Nombre absolu	Nombre par 10 000	Nombre absolu	Nombre par 10 000	Nombre absolu	Nombre par 10 000	Nombre absolu	Nombre par 10 000	Nombre absolu	Nombre par 10 000	Nombre absolu
2008	51	86	50	173	23	218	21	154	40	118	37	293
2009	36	60	43	148	26	250	23	172	36	105	36	285
2010	35	57	43	149	26	246	23	168	36	102	35	272
2011	45	73	40	137	27	254	24	174	32	92	37	276
2012	42	69	43	150	30	284	27	197	35	100	39	291
2013	56	91	43	151	31	289	30	220	25	74	40	291
2014	60	96	42	147	26	246	27	196	24	68	44	315
2015	46	73	46	161	29	267	25	183	29	83	34	241
2016	45	71	41	143	28	266	27	199	32	92	41	284
2017	66	104	38	134	31	296	25	188	26	75	40	282
2018	46	71	37	129	29	282	22	173	27	80	37	263

